



CATALOGUE DES DONNEES pour la création d'un compte et l'immatriculation de copropriétés



**Téledéclarants
professionnels**



DONNEES POUR LA CREATION DE COMPTE

Etablissement	SIRET *
	Numéro de carte professionnelle *
	Numéro de récépissé de la déclaration d'activité préalable* (établissement secondaire)
Dirigeant	Identité du dirigeant
	Courriel du dirigeant
	Téléphone du dirigeant

* Où les trouver ?

Le SIRET est le numéro d'identification de l'établissement en 14 chiffres, **figurant sur le Kbis**

Le numéro de **carte professionnelle** figure sur cette carte, délivrée par la préfecture ou par la CCI (depuis le 01/07/2015)

Le numéro figure sur le **récépissé de déclaration préalable d'activité** délivré par la Préfecture ou la CCI lors de l'ouverture d'un établissement secondaire



DONNEES POUR L'IMMATRICULATION DE COPROPRIETES

Données d'identification de la copropriété	Nom de la copropriété
	Date du règlement de copropriété
	SIRET du syndicat de copropriétaires
	Adresse principale, secondaire - Voie, lieu-dit, code postal, commune - Parcelles cadastrales (Obligatoire uniquement en cas d'adresse non géolocalisée cf. <u>zoom au dos</u>)
	Syndicat principal / secondaire
	Résidence Service (oui/non)
	Nombre d'ASL (Associations Syndicales Libres) Nombre d'AFUL (Associations Foncières Urbaines Libres) Nombre d'Union de Syndicats
Nombre de lots (total, habitation, « principaux », stationnements)	

Données techniques	Nombre de bâtiments par valeur d'étiquette d'énergie
	Période de construction
	Nombre d'ascenseurs
	Données sur chauffage : • Chauffage collectif, individuel ou mixte • Chauffage collectif urbain ou non • Energie utilisée pour un chauffage collectif non urbain

Où trouver les données techniques ?

Les valeurs d'étiquette d'énergie figurent notamment sur le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) des bâtiments

Données administratives et judiciaires	Arrêtés code de la santé publique sur les parties communes (date d'arrêt, date de mainlevée)
	Arrêtés de péril sur les parties communes (date d'arrêt, date de mainlevée)
	Arrêtés sur les équipements communs (date d'arrêt, date de mainlevée)
	Mandat ad hoc (date de l'ordonnance de nomination, date de fin de mission)
	Ordonnance de carence (date de l'ordonnance)

Données financières <i>(cf. zoom au dos)</i>	Premier exercice comptable oui / non
	Dates (début exercice, clôture et AG approuvant les comptes)
	Montants des charges (courantes, exceptionnelles)
	Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres
	Montant des impayés et nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 €
	Montant du fonds de travaux
Présence d'employés	

Où trouver les données financières ?

Les montants demandés figurent notamment dans les **annexes comptables du décret n° 2005-240 du 14 mars 2005** (cf. zoom au dos)

